

LA FRANCE CONTEMPORAINE • 8

Jenny
Raflik

La République
moderne

*La IV^e République
1946-1958*

INÉDIT

HISTOIRE

La République moderne

Du même auteur

Terrorisme et mondialisation

Approches historiques

Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2016

La IV^e République et l'Alliance atlantique

Influence et dépendance (1945-1958)

Presses universitaires de Rennes, 2013

Jenny Raflik

La République moderne

La IV^e République

1946-1958

8

La France contemporaine

Éditions du Seuil

Directeur scientifique : Johann Chapoutot

ISBN 978-2-7578-7269-7

© Éditions du Seuil, avril 2018

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Pour mon mari et ma fille.

Avant-propos

Alors que nombreux ont été les historiens à travailler sur la période, la Quatrième reste mal connue et surtout mal aimée. Cette mauvaise réputation est en partie liée à un héritage politique : la Quatrième, par définition, a surtout été étudiée sous la Cinquième. Or, pèsent sur elle les circonstances douloureuses de sa fin, dans les tourments algériens ; mais aussi la condamnation morale portée par le fondateur de la V^e République contre le « régime des partis » dont il fustigeait l'instabilité et le manque d'autorité politique : vingt et un gouvernements entre 1947 et 1958, pour une durée moyenne inférieure à sept mois...

Et pourtant, depuis les années 1970-1980, une vague de travaux a tenté de réhabiliter la Quatrième. Peut-être était-ce plus facile, sous la présidence de Giscard d'Estaing ou sous celle de Mitterrand, de se détacher du poids de l'historiographie gaulliste. Du « tout négatif », on est cependant parfois passé au « tout positif » ; la Quatrième devenait le modèle, la victime du gaullisme dont il fallait désormais honorer la mémoire.

Le temps, néanmoins, a produit ses effets, et la recherche s'est imposée. Une nouvelle série de travaux, dont trois dossiers spéciaux de la revue *Historiens et Géographes* ont rendu compte en 1997-1998, a contribué à réévaluer le bilan du régime au vu de ses réussites : reconstruction, construction européenne, Trente Glorieuses, entrée dans une économie de marché et décolonisation. La question du bilan du régime

est même devenue, dans les années 1980-1990, un classique du baccalauréat.

Le renouvellement historiographique s'est aussi trouvé peu à peu enrichi par la publication de nombreux témoignages d'acteurs de la période, parvenus à l'âge de la retraite. Phénomène nouveau, et d'une ampleur sans doute inégalée : à côté des Mémoires d'hommes politiques ont fleuri les récits laissés par des hauts fonctionnaires, des administrateurs, des « experts ». Ceux-là ont pris l'habitude de fréquenter les colloques et les historiens, de témoigner, de commenter. Pas une recherche de l'Institut Pierre-Mendès-France, de la Fondation Charles-de-Gaulle, de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), du Comité d'histoire économique et financière de la France (CHEFF) sans que des témoins viennent « raconter » et partager leur expérience, permettant, sinon d'accéder pleinement au secret des cabinets et des discussions techniques, du moins d'y pénétrer. Ces témoignages sont d'autant plus fondamentaux que l'ouverture progressive des archives, désormais très large, reste néanmoins incomplète dans certains domaines, comme celui de la Défense. Après les années fastes des décennies 1970-1980-1990, les recherches se sont cependant peu à peu raréfiées. Est-ce parce que, grâce à ces récits et aux travaux antérieurs, nous serions arrivés aujourd'hui à l'heure des synthèses ?

Tout a-t-il été dit ? Reste-t-il des choses à découvrir sur la IV^e République ? L'historien entreprenant une histoire de la France des années 1950 se trouve un peu désemparé en contemplant la somme que constituent les volumes consacrés par Georgette Elgey à la Quatrième. Qu'ajouter à l'œuvre de celle qui en est devenue l'historienne incontestée ?

Le regard que nous adopterons ici est celui d'une génération née non seulement après 1958, mais aussi après de Gaulle. Il est aussi celui d'une historienne des relations internationales habituée à les connecter aux évolutions nationales. D'où la mise en œuvre d'approches croisées autour d'un fil rouge commun.

Croisements, tout d'abord, entre politique intérieure et politique extérieure. Le poids des contingences internationales apparaît dans le choix chronologique qui est ici le nôtre. Nous avons retenu trois césures, celles de 1947, 1954 et 1958, significatives en matière d'histoire à la fois intérieure, coloniale et internationale. La Quatrième a-t-elle été victime de ses faiblesses intrinsèques ou d'un contexte auquel aucun système ne pouvait faire face ? De 1945 à 1958, la France est en guerre, de façon permanente. Son armée est engagée en Indochine, puis dans le conflit coréen sous commandement américain, au moment même où elle se mobilise, sur le front européen, pour se préparer à une redoutée troisième guerre mondiale. Elle organise sa défense avec une hantise permanente, à partir de 1947 : la présence d'un Parti communiste fort dont on ne sait, si les Soviétiques attaquent, dans quel camp il se battra.

La France présente cette caractéristique particulière de devoir affronter en même temps la guerre froide et la décolonisation, avec la même intensité, tout en assurant la reconstruction d'un pays qui fut un champ de bataille de la Seconde Guerre mondiale. Les Français n'entendent pas pour autant renoncer à leur rôle mondial. Aussi sont-ils de bien turbulents élèves dans la classe atlantique que les Américains tentent de leur imposer. La France de la IV^e République sert ainsi de moteur à la construction européenne tout à la fois pour conserver une influence internationale (faute d'être un Grand à l'échelle du globe, elle peut l'être à l'échelle du continent) et pour résister aux pressions américaines au sein du bloc occidental. Mais nombreux sont ses dirigeants à adhérer à l'euro-péisme. À la fois par idéologie et parce qu'ils sont convaincus qu'il s'agit là d'une modernité prometteuse de paix.

Les croisements seront également chronologiques. Entre les ruptures et les continuités, il nous faudra mesurer les transitions et effets de rupture avec les régimes qui encadrent la IV^e République. Ses institutions naissent avant tout de deux rejets : celui du modèle de la III^e République, et celui du modèle gaulliste qui porte ensuite la V^e. Pourtant, bien

des idées concrétisées sous la Quatrième apparaissent dans l'entre-deux-guerres, et bien des processus aboutis sous la Cinquième ont été amorcés par elle.

Ces approches croisées s'articuleront autour d'un fil rouge : celui de la question de la modernité des expériences (politiques, économiques, sociales...) menées sous la IV^e République. Avec un paradoxe en toile de fond : car si modernité(s) il y a, comment comprendre l'échec final du régime ? Comment rendre compte du fait qu'il n'a pas réussi à susciter l'adhésion des contemporains et que cette République demeure si mal aimée ?

Nous tenterons de présenter des réponses à ces questions au moyen d'un plan chronologique. Nous verrons qu'entre 1944 et 1947 le régime connaît une mise en place difficile, sous la double contrainte de contingences extérieures et intérieures. Il faut gérer la fin de la guerre (épuration des cadres, destructions et mise en place du plan de [re]construction, prestigieuses mais coûteuses obligations internationales), tandis que se restructure la scène politique. Provisoirement, au clivage gauche-droite semble se substituer un clivage entre partis de la Résistance et partis discrédités par la défaite de 1940 et l'Occupation. Cela débouche sur une opposition entre, d'une part, gaullistes, socialistes, communistes et chrétiens démocrates, et, d'autre part, la droite et les radicaux. Cette configuration politique instable née de la guerre est celle qui préside à l'élaboration de nouvelles institutions. Après le retrait du général de Gaulle, celles-ci reflètent la coalition politique hétérogène du moment : le tripartisme (PCF [Parti communiste français], SFIO [Section française de l'Internationale ouvrière], MRP [Mouvement républicain populaire]).

En 1947, l'irruption de la guerre froide dans les relations internationales s'accompagne de son développement dans la vie politique intérieure (éviction des communistes du gouvernement, adhésion de la France au plan Marshall, bientôt à l'OTAN, glissement à droite des gouvernements nés de la nouvelle coalition au pouvoir, la Troisième Force). Pourtant,

le pays amorce son redressement. Il le fait de façon originale. Il n'est pas simplement question de « re-construire » le pays, après la guerre. Il s'agit de créer quelque chose de résolument nouveau. La France entame une *modernisation de ses structures économiques et sociales*, appliquant des recettes inspirées des réflexions des années 1930 (planification, aménagement du territoire...) et du programme social du CNR. Entre rupture et continuité, la Quatrième se forge une identité économique et sociale résolument moderne. Mais cette modernité tranche avec les difficultés extérieures (révoltes coloniales, guerre d'Indochine, recherche de l'aide américaine) et institutionnelles (instabilité ministérielle après la rupture du tripartisme, dans un système paralysé par la mise à l'écart des deux partis affichant le plus d'élus à l'Assemblée nationale, RPF [Rassemblement du peuple français] et PCF).

En 1954, la *modernité* devient un programme politique de gouvernement : celui du radical Pierre Mendès France. La France entre de plain-pied dans les Trente Glorieuses. La modernité devient alors visible au quotidien. Le mode de vie des Français change très vite : ils découvrent la société de consommation et celle des loisirs. Ils profitent de la troisième semaine de congés payés accordée en 1956 et du temps dégagé sur les corvées ménagères par le développement de l'électroménager pour parcourir le pays dans leurs nouvelles voitures, ou sur les lignes de train électrifiées. Mais le tableau, s'il est beau, laisse des insatisfaits et des exclus sur le chemin. Une partie des ouvriers ne profite pas de cette modernité et s'entasse dans des bidonvilles qui font tâche d'huile aux périphéries des villes et des usines. Les petits commerçants et les paysans s'inquiètent d'une évolution qui se fait à leurs dépens. La contestation politique gronde. Elle s'exprime dans le vote communiste, puis dans l'opposition poujadiste. Elle éclate en Algérie, dans une guerre où la France perd pied et à la suite de laquelle le régime, petit à petit, agonise.

PREMIÈRE PARTIE

Lorsque tout semble possible...
(1944-1947)

Une aspiration au nouveau

La France de l'immédiat après-guerre est marquée par les contrastes et les rivalités : contraste entre l'euphorie de la Libération, les espoirs qui en naissent, et la réalité de la situation, notamment économique et matérielle. Contraste entre l'apparence d'un peuple qui fête collectivement sa libération dans un grand moment d'union nationale et les rivalités qui déchirent Résistance intérieure et Résistance extérieure, avec, au sein de la première, communistes et non-communistes. Contraste, enfin, entre les discours célébrant la place de la France dans le camp des vainqueurs et les tensions qui opposent de Gaulle à ses Alliés. Il reste à terminer la guerre en gagnant la paix. Et tout semble à faire.

La libération du territoire est progressive, du 6 juin 1944 (débarquement en Normandie), aux 8-9 mai 1945 (libération de Lorient, Saint-Nazaire, Rochefort et La Rochelle le 8, de Dunkerque le 9). La France y participe et célèbre ses héros : Kieffer et son commando, débarqués en Normandie dès le 6 juin ; la 2^e DB de Leclerc ; l'armée B, devenue en septembre la 1^{re} armée française, sous les ordres de De Lattre ; Juin, le héros de Monte Cassino, nommé en 1944 à la tête de l'état-major de la Défense nationale... Mais aussi les résistants de l'intérieur, lesquels, seuls ou avec les Alliés, participent largement aux combats. Les FFI (Forces françaises de l'intérieur) sont nombreux à s'enrôler dans les divisions FFL (Forces françaises libres) pour poursuivre le combat jusqu'en Allemagne. Pour de Gaulle, l'avantage est double. Cela permet

à la France d'aligner 250 000 hommes auprès des Alliés, et, à l'extérieur, de peser dans les discussions politiques. Sur le plan intérieur, cela occupe et éloigne des hommes armés, potentiellement menaçants pour la paix civile.

La reconnaissance alliée se manifeste progressivement ; non sans réticences et méfiance. Mais, le 23 octobre 1944, le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française) est enfin officiellement reconnu. La présence de De Lattre et de Sevez aux signatures de capitulation (8 mai) achève de placer symboliquement la France dans le camp des vainqueurs. Pourtant, alors que les Français estiment massivement que leur pays a retrouvé sa place de grande puissance, le déclassement s'annonce. Et les négociations que de Gaulle doit mener avec les Alliés sont loin d'être satisfaisantes. La capacité du GPRF à rétablir l'ordre intérieur conditionne d'ailleurs sa légitimité auprès d'eux.

Dans cette entreprise de restauration de l'autorité de l'État, à l'intérieur comme à l'extérieur, se pose un dilemme : normalisation ou renouveau ? La République peut-elle profiter de l'épuration pour régénérer ses cadres et renouveler son appareil administratif et politique, ou ne peut-elle qu'aspirer à un retour à la situation d'avant guerre ? La tâche du renouveau s'annonce difficile, alors même qu'il faut tout à la fois achever la guerre, gagner la paix et restaurer les conditions d'une vie politique démocratique.

ÉPURER POUR RÉGÉNÉRER

Il faut « liquider » le passé de la collaboration pour construire l'avenir. L'épuration devient un symbole, à la fois punition et occasion de régénérer le personnel politique et administratif.

Du sauvage au légal : une reprise en main...

Ce qu'il est convenu de nommer l'« épuration » connaît plusieurs phases : la première est celle dite sauvage ou spontanée. Initialement présentée comme particulièrement violente,

avant que ce caractère ne soit nuancé par les travaux des historiens, elle n'en a pas moins marqué les contemporains. Albert Camus écrivait dans « Défense de l'intelligence », le 15 mars 1945 : « Il nous en est resté la haine. Il nous en est resté ce mouvement qui l'autre jour, à Dijon, jetait un enfant de quatorze ans sur un collaborateur lynché, pour lui crever le visage. » Cette première épuration a laissé dans la mémoire collective des images de cortèges de femmes tondues, d'exécutions sommaires, de défolements haineux conduisant à des lynchages collectifs. Ces situations ont existé, mais, depuis les années 1970-1980, les travaux des historiens ont conduit à en mesurer la réelle importance. À la Libération, des chiffres exorbitants ont circulé. Le 11 septembre 1944, le journal allemand *Tages Post* évoque 9 000 exécutions dans Paris. En novembre 1944, le ministre de l'Intérieur Adrien Tixier fait état de 100 000 victimes pour l'ensemble du territoire (mais pour les deux camps). En 1946, aux États-Unis, *The American Monthly* parle de 50 000 personnes abattues par les communistes, dans le seul sud-est de la France. Le camp des « victimes » alimente les rumeurs pour dénoncer l'injustice. Et le gouvernement les laisse circuler. En nourrissant les fantasmes et la peur d'une vendetta communiste, elles aident à convaincre les Français de la nécessaire autorité de l'État pour les protéger d'une éventuelle guerre civile. À l'aurore de la guerre froide, elles conduisent aussi à discréditer les communistes. Il faut attendre le retour au calme pour que les premières enquêtes sérieuses soient menées : en 1946 et 1948, les Renseignements généraux et la Gendarmerie avancent les chiffres de 9 673 exécutions, dont 5 234 antérieures au 6 juin, et 4 439 après. Une autre enquête de la Gendarmerie, en 1952, évoque 10 882 exécutions, chiffre très proche de celui évoqué par de Gaulle dans ses *Mémoires* en 1959 (10 842). Pourtant, la même année, le maréchaliste Robert Aron parle encore, dans son *Histoire de l'Épuration*, de 30 000 à 40 000 victimes. Les enquêtes réalisées localement par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (CHSGM) puis par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) aboutissent au chiffre

de 8 775 exécutions sommaires, auxquelles il faut ajouter les condamnés à mort par les différentes cours de justice (entre 767 et 791) et martiales (769 pour 77 départements selon l'IHTP). Au total, entre 10 000 et 11 000 morts.

Dans son texte de 1945, Camus ajoutait : « [...] la plus difficile victoire que nous ayons à remporter [...], c'est en nous-mêmes qu'elle doit se livrer, avec cet effort supérieur qui transformera notre appétit de haine en désir de justice. » C'est ce que rapidement tente de faire le GPRF, avec ce qu'il est coutume d'appeler l'« épuration légale », organisée sous trois formes : judiciaire, administrative et professionnelle. L'ordonnance du 26 juin 1944 qualifie de crimes les actes de délation et ceux contre les Alliés de la France en guerre. Complétée par celle du 26 décembre, l'ordonnance du 26 août 1944 institue une série de peines, dont la plus importante, dite de « dégradation nationale », prévoit la privation des droits civiques (interdiction de voter et d'être élu) pour ceux qui se sont rendus coupables d'« indignité nationale ». Ce crime vise le fait d'avoir soutenu le régime de Vichy et de lui avoir obéi, ce qui signifie que les fonctionnaires ne peuvent se protéger derrière l'argument de l'obéissance à un ordre, ouvrant ainsi la voie à l'épuration administrative. Quatre types de tribunaux sont mis en place : des cours de justice (sur le modèle des cours d'assises), des chambres civiques (pour les coupables d'indignité nationale), des tribunaux militaires, et enfin la Haute Cour de justice, instituée par ordonnance du 18 novembre 1944 pour juger les responsables de Vichy nommés entre le 17 juin 1940 et la Libération.

La succession des deux phases – sauvage et légale – n'allait pas de soi. Elle est une victoire de l'État dans la concurrence l'opposant aux groupes de résistance locaux, puisque l'épuration légitime le camp qui la conduit. Elle pose également le problème du sens à donner à la notion même de Résistance, car, comme le souligne Jacques Fauvet, « si la Résistance consistait à dire non à Vichy ou aux Allemands, alors l'épuration devait se limiter aux “douze douzaines de traîtres, douze centaines de lâches et douze milliers d'imbéciles” que dénon-

RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2018. N° 139212 (000000)
Imprimé en France

